



Infiltration dans notre logement

Par **Flora Line**, le **12/06/2018 à 16:36**

Bonjour,rn Voila, depuis maintenant presque trois semaines nous avons une infiltration dans la cuisine de la maison que nous habitons. C'est à dire que tous les jours nous avons une énorme flaque au milieu de la cuisine. Nous en avons informé nos propriétaires ainsi que nos assurances respectives, et un expert doit passer à la dite maison pour évaluer les dégats.rnrnToutefois, j'aimerais savoir si nous avons des recours, par exemple pour le loyer ou ce genre de chose. Je ne sais pas si la maison peut être considérée insalubre. rnPeut on être relogés ailleurs? rnJ'aimerais juste avec des conseils avant que l'expert ne passe et préparer des questions que je pourrais lui poser.rnrnMerci de votre aide

Par **cocotte1003**, le **13/06/2018 à 14:41**

Bonjour, non vous ne pouvez pas considérer le logement comme insalubre sans l'avis du service d'hygiène. Votre bailleur faisant le nécessaire pour résoudre le problème, c'est des choses qui arrivent, vous n'avez aucun recours pour l'instant, cordialement